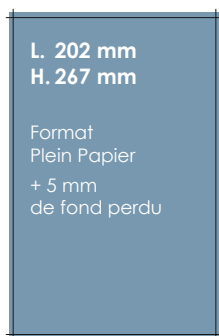
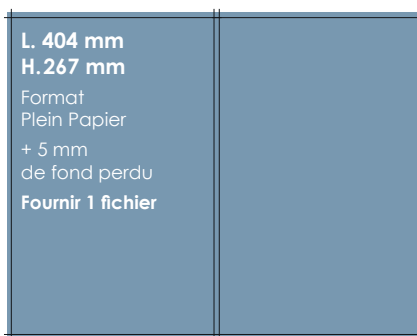


Formats

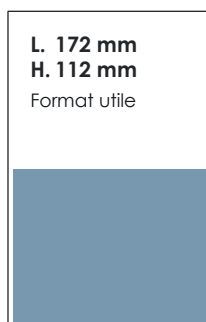


Page

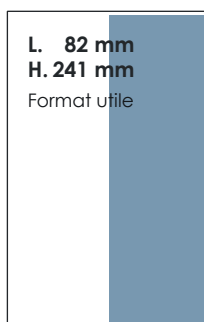


Double Page

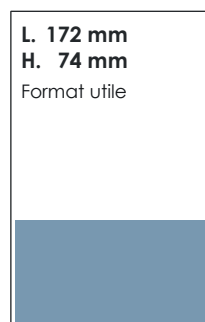
Format plein papier : 5 mm de fond perdu + traits de coupe.
Textes et logos à 10 mm de la coupe minimum



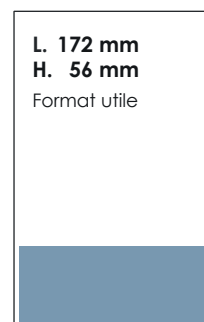
1/2 Page Largeur



1/2 Page Hauteur

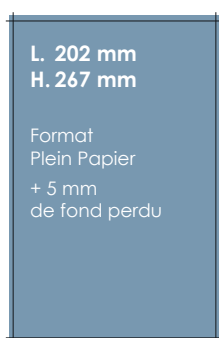


1/3 Page Largeur



1/4 Page Largeur

Hors-série



Page

Format plein papier : 5 mm de fond perdu + traits de coupe.
Textes et logos à 10 mm de la coupe minimum

Spécifications techniques

Fournir un fichier PDF/X-1a 2001

COUVERTURE + PAGES INTERIEURES

en conformité avec la norme : **PDF/X-1a 2001**

Profil de destination : **ISO_coated_V2_300 (FOGRA 39L)**

NORME D'EXIGENCE

PDF 1.3 avec Trim Box

- Norme ISO **PDF/X-1a : 2001**.
- PROFIL ICC **ISO_Coated_V2_300 (Fogra 39L)**
- Images CMYK et NB : **300 dpi**
- Taux d'encrage : **260 % en pages intérieures.**
300 % en COUV
- Transparences interdites

COULEURS

- En **CMJN** (Interdit : RVB, TONS DIRECTS, LAB)
- Surface en aplat noir : soutenir le noir par un tramé à 40% maximum (cyan et/ou magenta).
- Images N&B traitées en noir quadri : stabiliser avec un noir dominant et un soutien équilibré des 3 autres couleurs. Pas de conversion UCR
- Pas de textes trop maigres ni de corps trop petits dans les noir au blanc et les aplats couleur.
- Les textes inférieurs à 8 points devront être uniquement en noir 100%

PDF

- Fichier : 1 PDF par visuel
- PDF format Plein Papier
fond perdu 5 mm + traits de coupe
(page, double page)
- Images en bord de page : débord de 5 mm dans le fond perdu
- Textes et logos à 10 mm de la coupe minimum
- Si vous souhaitez un filet de contour, pensez à l'intégrer dans votre mise en page.

GENERALITES

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux mentions obligatoires

- La Loi Toubon, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- Les mentions sanitaires (Loi Evén)
- La mention «photographie retouchée» conformément au décret n° 2017-738 du 4 mai 2017 relatif aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée. Décret mis en application au 01.10.2017.

IMPORTANT

Dans le cas où le fichier ne répondrait pas à ces normes, nous nous réservons la possibilité de redemander des éléments conformes. En l'absence d'épreuve contractuelle, aucune réclamation sur la chromie ne sera acceptée. Dans tous les cas, le non-respect par l'annonceur (ou par son mandataire) des normes de fabrication communiquées par Les Échos Médias pour l'insertion des annonces publicitaires dégage Les Échos Médias de toute responsabilité technique.

REMISE DES FICHIERS

- Au plus tard **2 semaines** avant parution.

CONTACTS TECHNIQUES

Eric DAVID

01 87 39 75 12

edavid@lesechosleparisien.fr

Laurence NICOLAS

01 87 39 83 12

lnicolas@lesechosleparisien.fr

ou **print.magazines@lesechosleparisien.fr**

Adresse de livraison

Les Echos Le Parisien 5-7, rue Nélaton 75015 Paris